

4 projets maritimes innovant soutenus par les Acteurs Locaux du Fonds Européen

Le 25 juin, les membres du Comité de Sélection du programme DLAL-FEAMP (Développement Local mené par les Acteurs Locaux du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, se sont réunis pour sélectionner 4 nouveaux projets.

Ce programme, en faveur des projets maritimes innovants, a déjà permis d'accompagner une douzaine de projets structurants pour:

- Le développement de nouvelles pratiques culturelles et de la gestion durable des ressources: [expérimentation d'un vivier flottant](#) (Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine), évaluation du stock de palourdes et d'appâts de pêche du Bassin d'Arcachon (Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Gironde),
- La valorisation des produits de la mer: [introduction du poisson local en restauration collective](#) (Pays BARVAL), marque collective Les Huitres Arcachon Cap Ferret® (CRCAA), nouveau film de la Maison de l'Huitre du Bassin d'Arcachon (Office de Tourisme de Gujan-Mestras),
- La valorisation et de la sensibilisation aux métiers de la mer: [livre pour enfant sur l'ostréiculture](#) (CRCAA), parcours découverte sur le Port de la Teste-de-Buch (association AUPORT), pavillon des métiers de la mer lors du Salon Nautique d'Arcachon (Arcachon Expansion), étude de faisabilité et développement du Groupement d'Employeurs des Métiers de la Mer (Pays BARVAL et GE2M),
- Le maintien du bon état écologique et fonctionnel des

zones de production: étude pour la création d'une économie circulaire de valorisation des coproduits coquillers (COBAS).

La coopération, qui fait partie intégrante du dispositif, est également lancée autour d'un 1er projet mené avec la Charente-Maritime, sur l'expérimentation d'une nouvelle technique d'élevage biomimétique de l'huître. Il s'agit tout simplement de recréer la fixation naturelle de l'huître sur un support qui est ensuite posé au sol, permettant ainsi un suivi et une manipulation simplifiée du produit.

Depuis le lancement du programme, plus de 272 000 € de FEAMP qui ont été alloués, représentant 26% de l'enveloppe FEAMP globale attribuée au territoire.